

## Rapport moral

Mesdames et messieurs les Présidents,  
Mesdames, messieurs, chers amis,

En ma qualité de Président du CROS Limousin, je vous remercie d'être venus nombreux à cette assemblée générale : c'est toujours un plaisir de vous retrouver pour ce moment privilégié qui, au-delà de son caractère statutaire, nous donne l'occasion de nous voir tous réunis pour échanger sur le CROS et son action ainsi que sur le sport limousin et son devenir.

En préambule, je voudrais revenir sur les événements tragiques qui ont marqué douloureusement notre pays au début du mois de janvier. Des assassins, sous couvert de fondamentalisme religieux, ont tenté de faire vaciller notre république en cherchant à atteindre les valeurs qui en constituent le socle. Ces valeurs, au premier rang desquelles est la laïcité, s'apprennent d'abord à l'école. Mais depuis toujours, les bénévoles et éducateurs du sport véhiculent au quotidien sur les terrains et dans les enceintes sportives l'amitié et la compréhension mutuelle, le respect et la tolérance, le partage et la solidarité, la lutte contre les inégalités et la promotion de la mixité sociale... contribuant ainsi à la cohésion sociale et à l'apprentissage de la citoyenneté. Il nous appartient donc d'être vigilants et sans complaisance sur le respect de ces valeurs, d'identifier toutes les dérives et de déterminer les moyens adaptés pour les prévenir, à commencer par le dialogue et la pédagogie. Le CROS Limousin s'est engagé depuis plusieurs années dans la lutte contre les incivilités et la violence dans le sport : les résultats positifs sont reconnus par tous et il faut s'en féliciter. J'entends toutefois qu'on engage une réflexion pour élargir à l'avenir son action de telle sorte qu'on puisse accompagner également les clubs à mieux promouvoir auprès des jeunes l'ensemble des valeurs qui donnent du sens à la citoyenneté. Il en va de notre devoir d'éducation aux côtés de l'école comme aux côtés des familles.

Il y a une semaine, c'était la grande famille du sport français qui a été frappée. Depuis, nous pleurons trois grands champions : la navigatrice Florence ARTHAUD, la nageuse Camille MUFFAT et le boxeur Alexis VASTINE qui ont trouvé la mort dans une collision d'hélicoptères en Argentine alors qu'ils participaient au tournage d'un jeu d'aventure télévisé. Ils nous ont fait vibrer en portant haut nos couleurs et nos valeurs et font rêver par leurs performances sportives et leur détermination bien des jeunes de nos clubs au-delà de leur discipline. Je voudrais également que nous ayons une pensée émue pour leurs familles et à leurs proches qui vivent un moment ô combien douloureux. En mémoire de ces trois grands sportifs, je vous invite à observer une minute de silence.

Il m'appartient donc aujourd'hui de dresser un bilan de l'année qui vient de s'écouler et plus particulièrement de la première phase de mise en œuvre de notre plan de développement pour l'olympiade que vous avez adopté à l'unanimité l'an passé dans cette même salle et qui a été particulièrement apprécié du Président du CNOSF à qui nous l'avons communiqué. Nous avons fait aussi en sorte qu'il en soit fait mention dans la feuille de route que les trois Présidents de CDOS, Jean-François TEYSSANDIER, Christian LAGRANGE, François MARCELAUD et moi-même avons signé conjointement avec le CNOSF. C'est non seulement la preuve que nous savons ici montrer notre solidarité, mais aussi que nous savons faire reconnaître notre capacité à prendre des initiatives localement au service du mouvement sportif régional.

Chacun a joué pleinement son rôle dans la mise en œuvre de notre projet de développement :

- le bureau directeur qui se réunit régulièrement et de manière assidue pour assumer des tâches parfois contraignantes et fastidieuses ;
- les élus référents des commissions et les participants à ces mêmes commissions qui donnent de leur temps pour mettre en œuvre les projets ;
- les membres du comité de direction qui sont toujours aussi présents pour prendre les décisions nécessaires après avoir préalablement engagé de nombreux échanges et débats de qualité.

Je tiens en outre à souligner que tout ce travail collégial s'est effectué dans une ambiance sereine et conviviale qui, comme je l'avais indiqué l'an dernier, permet au CROS non seulement de tourner mais aussi de vivre. Je souhaite cependant que l'engagement des uns et des autres, notamment dans les commissions du CROS, ne retombe pas sous prétexte que tout tourne bien. Rappelons-le, c'est grâce à une forte participation que nous pouvons élaborer et apporter le meilleur service aux ligues et comités régionaux et au sport en général : notre action doit libérer nos structures régionales de tâches contraignantes mais aussi les renforcer, notamment en termes de professionnalisation, de telle sorte qu'elles puissent se consacrer plus efficacement sur ce qui constitue l'objet même de leur activité.

Je laisserai le soin à Rima CAMBRAY, notre secrétaire générale, et aux élus référents des commissions de vous faire état dans le détail de l'activité du CROS Limousin et de l'avancement de notre plan de développement, mais je voudrais cependant aborder des points qui me tiennent à cœur.

Ainsi, au cours de l'année écoulée, nous avons ouvert plusieurs chantiers au nombre desquels, dans mon rapport moral de l'an passé, j'avais fixé comme première priorité le développement de l'accompagnement des bénévoles, de la formation professionnelle et de

l'emploi qui, dans le contexte économique difficile que nous traversons, me semblait incontournable. Mais en nous engageant dans un tel chantier, c'était aussi penser à l'avenir du mouvement sportif que nous devons contribuer à assurer en aidant les bénévoles du sport à s'adapter aux enjeux de développement et de structuration de leurs associations.

Répondre à cet enjeu suppose que nous soyons en capacité d'assurer la meilleure couverture territoriale possible de notre offre en matière d'information, de formation, d'accompagnement et de professionnalisation des associations sportives du limousin pour répondre au plus près des besoins. Nous avons donc engagé le processus en établissant une collaboration étroite entre le CROS et les trois CDOS où chacun joue son rôle en toute responsabilité et complémentarité. Cela s'est traduit par un protocole d'accord entre le CROS et les CDOS de la Corrèze et de la Creuse qui marque notre solidarité et permet d'optimiser les compétences de chacune de nos structures. Je regrette qu'au final le CDOS de la Haute-Vienne, qui a été associé dès le départ à son élaboration, n'en soit pas signataire, mais cette décision lui appartient.

Le CROS est parallèlement devenu organisme de formation agréé. Cela l'autorise à constituer une offre de formation professionnelle – je ne parle pas de celle destinée à l'encadrement technique qui est du ressort des fédérations – et à répondre aux appels d'offre publics sur un créneau que le secteur marchand serait prêt à investir. C'est ainsi que le CROS a été appelé à élaborer des sessions de formation de tuteurs de jeunes en service civique à la demande de l'Etat ou, plus récemment, d'être retenu par la Région dans un marché visant à la mise en place d'un accompagnement des femmes qui veulent prendre des responsabilités dans nos structures. Mais à l'avenir, nous devons rendre encore plus facile l'accès à la formation ne serait-ce qu'en développant des outils numériques performants qui viendront compléter nos sessions en présentiel.

Toujours dans le même registre de l'emploi et de la formation, je voudrais souligner la qualité du service que nous rendons au travers du dispositif « impact emploi ». Le nombre d'adhésions ne cesse d'augmenter et, autour de la fiche de paie, se greffent de plus en plus de demandes de nouveaux services liés à la gestion des ressources humaines : il nous importe donc de réfléchir au développement de ce dispositif pour le faire évoluer et le rendre encore plus utile aux associations adhérentes.

Cela m'amène au second point que je veux aborder ici. Le CROS remplit sa fonction de structure fédératrice au service des ligues et comités régionaux sportifs, et ceci de mieux en mieux. Tant pour les dirigeants-bénévoles que nous sommes que pour les salariés, c'est un vrai travail – j'insiste sur le mot – qui requiert de l'engagement, du temps, des compétences et de la rigueur. Mais le CROS et son action, comme ce travail dont elle est le fruit, sont encore trop ignorés ou, au mieux, mal reconnus par les pratiquants, voire par le grand public quand ce n'est pas, et c'est pire, par nos partenaires. Nous avons donc décidé d'en parler en

revoyant peu à peu notre communication. Nous avons commencé par retisser le lien avec les ligues et comités régionaux, notamment en participant à la plupart des assemblées générales auxquelles nous sommes invités : cette présence est certes naturelle si nous voulons être à l'écoute des pratiquants, mais ce sont autant d'occasion pour rappeler les services que nous pouvons rendre à nos mouvements. Nous avons également reconfiguré CROSLim' Info qui présente depuis un an, sous une nouvelle maquette, outre l'activité du CROS, des informations pratiques et juridiques : nous en avons parallèlement élargi la diffusion. Nous sommes également en phase de restructuration de notre site internet pour le rendre plus attrayant, plus clair et surtout plus informatif. J'espère que nous aurons là bientôt l'outil performant qui répondra à vos attentes mais que vous devrez nous aider à faire vivre. Nous nous sommes aussi rapprochés de la presse, grâce notamment à Claude LEFEBVRE que je remercie encore une fois pour son engagement. Ainsi, la presse rend-elle désormais mieux compte non seulement des événements que nous organisons, comme la bourse aux jeunes talents, nos différents challenges ou colloques, la manifestation multisports « sports, mixité, handicaps »... mais aussi de l'activité quotidienne du CROS : rappelez-vous que ce fut le cas avec la page « les lundis de l'emploi » du Populaire du Centre qui lui était consacrée et plus récemment sur l'accompagnement des femmes dirigeantes. Que la presse soit remerciée de l'aide précieuse qu'elle nous apporte.

Je ne voudrais pas faire l'impasse sur deux points qui nous préoccupent tous.

Le premier point concerne le CNDS. Depuis quelques années, la part territoriale du CNDS affectée au Limousin ne cesse de baisser : - 3,02 % en 2014, - 4,3 % en 2015, l'an passé parce que nous étions trop organisés et que la Région est trop riche (ce qui a fort ému le Préfet), cette année parce que la population du Limousin n'est pas assez importante. En outre, le Ministère tend à orienter une partie de plus en plus conséquente de l'enveloppe territoriale du CNDS vers ses propres priorités pour compenser la baisse récurrente de son budget. Si on peut comprendre que dans la conjoncture actuelle, nous devons faire un effort de solidarité, on se demande comment nous allons pouvoir continuer à développer le sport régional dans ces conditions et contribuer comme nous l'avons toujours fait aux politiques publiques d'éducation, de cohésion sociale ou de formation à la citoyenneté. Et l'Etat n'est pas à une incohérence près. Il espère favoriser l'accès au sport par les clubs, mais il relève le seuil minimum de subvention pour réduire le nombre de dossiers sous prétexte du coût élevé de leur traitement. Il souhaite que nos structures intermédiaires que sont les ligues et comités accompagnent les clubs, notamment par la formation, et les aide à aller vers de la mutualisation et, parallèlement, il décide unilatéralement de réduire leurs dotations de 15 % comme c'est le cas cette année.

Nous ne pouvons rester sans réagir. Les résidents des trois CDOS et du CROS se sont mobilisés collectivement pour informer l'ensemble des parlementaires de la région sur les risques encourus pour le maintien des activités sportives dans nos territoires ruraux si le

CNDS continue à être détourné de ce pourquoi il a été conçu. Nous avons été entendus et déjà, certains, à l'Assemblée Nationale comme au Sénat, nous ont déjà informés qu'ils ont déposé des questions écrites aux Ministres pour relayer nos préoccupations. Je voudrais ici publiquement les remercier de leurs interventions.

Le second point, et je serai plus long, concerne le nouveau chantier qui nous attend pour les mois à venir et qui suscite, chez certains, bien des inquiétudes. Il s'agit de notre adaptation à la réforme territoriale. La carte de France à 13 Régions est devenue une réalité avec la promulgation de la loi relative à la délimitation des régions le 16 janvier 2015. Dans un an, nous appartiendrons donc à la région Aquitaine/Limousin/Poitou-Charentes.

Nul ne sait aujourd'hui comment va s'opérer l'harmonisation des politiques sportives dans notre nouvelle Région : nous savons que les services des Régions y travaillent mais, malgré la demande que mes deux collègues d'Aquitaine et de Poitou-Charentes avons faite conjointement le 8 décembre dernier, nous n'y avons pas encore été associés. Mais je ne désespère pas après mes récentes rencontres avec le cabinet d'Alain ROUSSET, Président du Conseil Régional d'Aquitaine, et avec Gérard VANDENBROUCKE, Président de la Région Limousin.

Il est en effet indispensable que les politiques mises en place dans chacune des Régions d'aujourd'hui pour répondre à des besoins territoriaux spécifiques ne soient pas ignorées. Je citerai quelques dispositifs que le Limousin porte et que j'ai déjà évoqués avec Gérard VANDENBROUCKE en lui indiquant que nous étions prêts à le soutenir auprès de ses collègues s'il voulait s'en saisir et les défendre.

- les emplois associatifs

Nombre d'entre vous m'ont adressé un courrier pour me faire part de leur préoccupation sur le devenir du dispositif régional limousin de soutien aux projets et à l'emploi associatif, inexistant dans les deux autres régions. Je l'entends également quotidiennement, au CROS ou dans vos assemblées générales. Car, avec 180 postes aidés, ce dispositif original est essentiel à la professionnalisation de nos structures ainsi qu'à nombre d'associations sportives limousines. Nous n'avons cependant à ce jour aucune garantie que ce dispositif perdure après le 31 décembre, hormis le fait que les contrats en cours arriveront à leur terme. Souhaitons que nos élus régionaux finissent également par l'entendre avant que les régions actuelles ne fusionnent et avant qu'il n'y ait trop de dégâts.

- la formation professionnelle des acteurs du sport, la citoyenneté et particulièrement la lutte contre les incivilités, le développement des sports de nature...

Ce sont encore autant de sujets sur lesquels le CROS comme les mouvements limousins ont acquis un savoir-faire reconnu qui pourrait même être étendu au-delà de nos limites administratives actuelles.

Ce que nous savons aujourd'hui, c'est que les centres de décisions se trouveront à Bordeaux, que ce soit au niveau de l'Etat ou au niveau de la nouvelle collectivité territoriale. Dans les deux cas il y aura certainement des antennes locales, mais auront-elles d'autres missions que de transmettre les dossiers ? Ce que nous savons aussi, c'est que la réforme territoriale aura sans nul doute des conséquences sur l'économie générale du sport, mais aussi sur la cohésion sociale et le développement de nos territoires. Le mouvement sportif doit en outre s'attendre à ce que son organisation même en soit affectée. C'est pourquoi, je le répète, nous devons être un acteur moteur d'une concertation indispensable pour contribuer à rendre efficiente cette importante réforme dans le domaine du sport, avant comme après.

Quoi qu'il en soit, comme je l'ai écrit dans mes éditos des deux derniers CROSLim' Info, il va falloir nous adapter à cette nouvelle réalité et créer avec nos partenaires aquitains et picot-charentais les conditions de notre avenir. Mais, comme nous avons su bâtir un projet original et fédérateur au service des ligues et comités régionaux limousins, je suis persuadé que nous saurons relever ce nouveau défi qui se présente à nous et ceci malgré les nombreuses incertitudes qui demeurent encore aujourd'hui. A nous de ne pas relâcher nos efforts et d'être solidaires dans les chantiers qui nous attendent. Je sais que je peux compter sur vous.

J'aimerais vous faire partager ma vision de la future organisation du mouvement olympique et sportif. Je vous rappelle au préalable que, d'une part, nous sommes élus jusqu'à 2017 et que, d'autre part, nous représentons les mouvements de notre territoire, ce qui crée de nouvelles incertitudes dans l'attente du positionnement de nos fédérations.

Ainsi donc, je pense que pendant une période intermédiaire qui nous amènera à une fusion effective en 2020, il est probable que nous nous acheminions vers une inter-région ou une « fédération » des trois CROS. Cette inter-région désignerait un représentant unique, lequel serait l'interlocuteur du Conseil Régional et du Préfet de Région. Mais cela ne pourrait se faire sans l'appui d'une conférence régionale de développement du sport. Cette instance de concertation aura encore plus d'importance qu'elle n'en a aujourd'hui dans le cadre du vaste ensemble que constituera la grande Région. Le sport devenant légalement une compétence partagée, bien que non obligatoire, il sera indispensable qu'il y ait en effet un lieu d'échange et de dialogue où nous pourrions nous faire entendre pour que nos projets aboutissent et ne soient pas noyés.

Après, un nouveau CROS devrait voir le jour qui deviendra à la fois le pivot et le stratège d'un réseau s'appuyant sur les bassins de vie ou les territoires de projets, c'est-à-dire qu'il serait représenté dans la métropole de Bordeaux et dans les nouvelles intercommunalités, communautés de communes et communautés d'agglomération.

Voilà comment je vois notre avenir. J'espère que vous m'autoriserez à aller en ce sens dans les discussions que nous allons avoir à mener avec nos amis des CROS d'Aquitaine et de Poitou-Charentes quand nous aurons préalablement défini le projet que nous voulons conduire ensemble.

Pour conclure, qu'il me soit permis d'adresser tous mes remerciements :

- aux membres du Bureau qui forment une équipe soudée et sont totalement mobilisés pour faire vivre le CROS au quotidien ;
- aux salariés du CROS, Antoine, Lionel, Mathilde, Gabrielle, pour leur implication, leur disponibilité et leur réactivité aux multiples sollicitations du Bureau ;
- à Sylvie HIRTZIG, Directrice régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et à toute son équipe du pôle sport : même s'il nous arrive parfois d'être en désaccord, en particulier sur le CNDS, nous partageons la même vision du sport limousin et de son devenir. Personnellement j'ai apprécié de travailler avec elle, en toute sérénité et en toute franchise, et je regrette que la Région Centre Val de Loire nous en prive.
- à la Région qui apporte son soutien au projet du CROS dans le cadre d'une convention d'objectif, certes annuelle et négociée avec une rare exigence. Je remercie particulièrement Gérard VANDENBROUCKE, Président du Conseil Régional, pour son écoute en souhaitant que le dialogue dans lequel nous nous sommes engagés nous permettra d'assurer sur la durée le devenir du CROS et du sport limousin.
- à nos partenaires enfin : le Crédit Mutuel, Harmonie Mutuelle, Décathlon Limoges, SPC, La Poste... j'espère que je n'oublie personne.

Je vous remercie de m'avoir écouté.